



## Edito

### 2004... au rapport !

**J**anvier est une période propice à l'élaboration de bilans circonstanciés des actions menées au cours de l'année qui vient de s'écouler. Agir pour l'Environnement souhaite faire partager ce bilan d'activité à celles et ceux qui se sont engagés à nos côtés en nous soutenant moralement et financièrement.

La première bonne résolution, suivie immédiatement d'effet, est donc de rendre publics à la fois nos résultats et les blocages institutionnels qui limitent encore trop souvent l'impact de nos campagnes. Vous trouverez donc un rapport financier détaillé, qui vous donnera une idée précise de l'utilisation des fonds de notre association.

Le début d'année est aussi l'époque des vœux. Encore et toujours, nous espérons une prise de conscience individuelle et collective qui permette de mettre un terme aux logiques productivistes négatives pour notre environnement.

Nous vous souhaitons donc une bonne et heureuse année, emplie d'engagements militants et de mobilisations citoyennes. Plus que jamais, notre planète a besoin de vous.

Dominique BERNARD,  
Président d'Agir pour l'Environnement

# La Lettre

## 2004 : des politiques environnementales en solde ?

**C**ombien de temps la parole peut-elle se substituer aux actes, compenser le manque d'ambition politique ? À l'issue d'une année 2004 au cours de laquelle les ministres de l'Économie, de l'Équipement, de l'Industrie, de l'Agriculture... se sont relayés pour rejeter toutes les propositions en faveur de la protection de l'environnement (si minimalistes soient-elles), les associations, dans leur immense majorité, manifestent leur désapprobation à l'égard d'une politique gouvernementale vécue comme totalement anti-écologique !

Avec un budget en baisse sensible, le ministère de l'Écologie n'a même plus les moyens de ses ambitions, et multiplie les « plans » pour tenter de camoufler son inaction criante. Relégué au rang de ministère sans pouvoir, l'environnement disparaît progressivement derrière les « grands ministères » ! En moins d'un an, deux organismes para-étatiques (l'Institut français de l'environnement et la Mission interministérielle sur l'effet de serre) ont été démantelés sans autre forme de procès ; c'est ainsi toute l'expertise en matière environnementale qui se trouve déstabilisée !



Pire, la fin programmée des emplois jeunes, la baisse sensible des subventions aux associations, l'absence totale d'écoute de la société civile renforcent les lobbies productivistes et affaiblissent la démocratie. C'est ainsi toute la contre-expertise en matière environnementale qui se trouve marginalisée !

De l'annonce du lancement du nouveau réacteur électronucléaire EPR aux renoncements du plan Climat, de la répression policière violente exercée à l'encontre des faucheurs volontaires d'OGM à l'assassinat de l'ours Canelle, du bonus/malus enterré encore vivant à l'échec de la journée sans voiture... Voilà une longue liste, à laquelle s'ajoutent tant d'autres renoncements et tant d'autres silences, qui peinent à masquer l'irresponsabilité écologique de l'État.

Tournons donc bien vite la page de l'année 2004, qui restera comme une année noire pour les politiques environnementales dans notre pays.

# Panorama 2004

Charlie Hebdo



Politis



## Nucléaire : 100 000 citoyens persona non grata !

Après un débat superficiel sur les énergies, organisé sous l'égide du ministère de l'Industrie, le Gouvernement a entériné le lancement d'un nouveau réacteur électronucléaire EPR. Intégrée à la loi d'Orientation sur l'Énergie au détour d'un chapitre au contenu elliptique, la décision reste toute théorique, puisque aucun financement n'est pour l'heure assuré. Comme de coutume, la France s'est engagée sur le chemin hasardeux du tout-nucléaire, sans information contradictoire et contre l'opinion d'une majorité de citoyens. Pire, alors qu'en partenariat avec six associations, Agir pour l'Environnement souhaitait remettre au Président de l'Assemblée nationale 100 000 signatures de citoyens opposés au lancement d'un nouveau programme électronucléaire, ce dernier a refusé de recevoir les pétitions ! Transparence et dialogue ne sont donc manifestement pas les maîtres mots de la politique énergétique française.

## L'anti-pub s'affiche !

L'agression publicitaire devient insupportable dès lors que le citoyen ne peut plus se soustraire à la multiplication de messages commerciaux imposés sur des espaces gigantesques et redondants. L'espace public est devenu au fil des années un « no man's land » publicitaire où l'usage des transports publics est perçu comme une simple cible commerciale à toucher pendant la durée de son voyage. Face à cette volonté de conditionnement, Agir pour l'Environnement a réussi à louer six espaces publicitaires pour y apposer des affiches volontairement anti-publicitaires. Cette action est venue s'ajouter aux mobilisations citoyennes des barbouilleurs qui ont « décoré » des centaines de publicités durant plus de six mois, contestant par là-même l'omniprésence publicitaire. Agir pour l'Environnement a également organisé à Paris la première « Soirée du publiphobe », en mars 2004. Deux cents personnes ont assisté à cette rencontre et participé au débat.

## Le prix Tuvalu du dérèglement climatique

Chaque année, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) rend publique une classification des véhicules en fonction de leurs niveaux d'émission de CO<sub>2</sub> et de leur consommation de carburant. Agir pour l'Environnement a effectué un travail de synthèse à partir de ces données et remis le premier prix Tuvalu (du nom d'une île du Pacifique culminant à quelques mètres au-dessus des eaux et menacée de disparition du fait de la montée des océans) du dérèglement climatique à Mercedes pour l'un de ses 4x4 qui rejette 400 grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre parcouru (climatisation non incluse). Pour ne pas recevoir cette première « Palme d'or » de la pollution automobile, Mercedes a préféré fermer durant une matinée son point de vente des Champs Élysées ! En dehors des véhicules d'exception type Ferrari ou Bentley, les véhicules 4x4 arrivent systématiquement en tête des véhicules les plus polluants. Notre action a eu un retentissement médiatique important, obligeant les constructeurs automobiles à tenter de se justifier maladroitement.



### Déchets Minitel, maxidéchets!

Comment éviter de payer pour l'usage d'un minitel? En fin de compte, à quel point s'agit-il d'un abonnement? C'est ce que France Télécom veut savoir. Au lieu de leur offrir un service gratuit, les abonnés sont taxés à hauteur de 100 francs par mois. Le 15 novembre 2004, la loi a été votée. France Télécom aura été gratifiée pour avoir imposé à ses abonnés de payer pour un service qui était auparavant gratuit.



France Télécom impose ses abonnés à la responsabilité de leur ordinateur?

Après cette charge, les abonnés doivent payer pour l'usage de leur ordinateur. Au lieu de leur offrir un service gratuit, les abonnés sont taxés à hauteur de 100 francs par mois. Le 15 novembre 2004, la loi a été votée. France Télécom aura été gratifiée pour avoir imposé à ses abonnés de payer pour un service qui était auparavant gratuit.

Le Parisien

MARDI 31 DÉCEMBRE 2004 www.legazette.com

# le Journal de Paris

au marché et dormant en mairie

L'événement

## Mille nouvelles antennes sur les toits

Où elles sont installées

## Minitels = 3615 maxidéchets

Alors que la législation en matière de déchets électroniques s'apprête à changer, France Télécom a proposé (très discrètement) aux actuels locataires des Minitel1 d'en devenir les heureux propriétaires, et ce par tacite acceptation. Craignant que l'opérateur historique ne se défausse ainsi de sa responsabilité environnementale et financière sur les collectivités locales, Agir pour l'Environnement en partenariat avec le CNIID, France Nature Environnement, Greenpeace, les Amis de la Terre et Sud-PTT a organisé une action de contestation. Tenue devant le siège de France Télécom, celle-ci a été largement relayée par la presse. Nous avons obtenu que l'opérateur s'engage à poursuivre le recyclage de ses équipements. Mais aucune ligne budgétaire n'est prévue à cet effet... Aussi maintenant nous la pression!

## Mondial de l'automobile : Jeepollue !

L'augmentation sensible des ventes de véhicules à quatre roues motrices pose problème, tant en terme de dérèglement climatique que d'insécurité routière. Alors que l'altération du climat ne peut plus être niée, la mode des 4x4 va encore aggraver sensiblement nos émissions de gaz à effet de serre, et cela sans réaction gouvernementale d'ampleur. Face à cette léthargie ambiante, Agir pour l'Environnement s'est invité au Salon de l'automobile sur le stand de Jeep pour y dénoncer l'inconséquence des constructeurs de 4x4. Durant un happening de deux heures, les militants de l'association ont cherché à sensibiliser badauds et simples visiteurs aux conséquences environnementales de l'achat d'un 4x4. Suite à cette action, Agir pour l'Environnement a interpellé l'ensemble des parlementaires français quant à l'effectivité du calendrier de la mise en œuvre du bonus/malus, incitant à l'achat de véhicules peu émetteurs de CO<sub>2</sub> tout en taxant les plus polluants.

## Téléphonie mobile : des antennes comme s'il en pleuvait !

La téléphonie mobile de troisième génération, dite UMTS, est officiellement lancée par deux opérateurs depuis décembre 2004. Malgré un nombre de clients modeste, qui confine à la marginalité, le nombre d'antennes relais nécessaires au fonctionnement de cette nouvelle technologie risque d'exploser au cours des prochaines années. Alors que de plus en plus d'études scientifiques officielles mettent en évidence les effets des portables GSM sur la santé humaine, que l'exposition aux radiations UMTS pendant des durées faibles engendre des effets sur le bien-être, l'État français reste étrangement silencieux... Face à cette absence flagrante, les associations réclament un engagement réel des collectivités locales. Grâce à une charte parisienne sur la téléphonie mobile, elles ont pu avoir accès aux plans de déploiement de la téléphonie mobile en 2005. Pas moins de 1081 nouvelles antennes sont ainsi prévues rien que dans la capitale ! Beaucoup d'antennes pour peu de clients ; beaucoup de risques pour une technologie qui n'apporte pas grand-chose, si ce n'est quelques photos et vidéos projetées sur un écran d'à peine 10 cm<sup>2</sup> !!!

France La Croix  
Mardi 18, jeudi 21 novembre 2004

### Écologistes s'interrogent de devenir des Minitel

écologistes s'inquièrent du choix de France Télécom aux abonnés le Minitel qu'ils louaient jusqu'ici gratuitement

France Télécom veut à l'usage gratuit. Jusqu'à quel point? Les écologistes s'interrogent de devenir des Minitel. Cette action de contestation aura lieu le 15 novembre 2004.

ACTUALITÉ

SANTÉ - Deux associations écologistes publient un ouvrage de scientifiques indépendants qui dénonce les méfaits attribués aux antennes-relais et aux téléphones portables

## Mobile : le livre qui fait peur

France Soir

# J'me présente...

Un an avant de fêter une décennie d'existence, Agir pour l'Environnement renouvelle son matériel de présentation, que vous pouvez diffuser largement en commandant la plaquette à l'aide du coupon ci-joint. Pourquoi agir, comment agir, avec quels outils, qu'est-ce qu'Agir pour l'Environnement, quelles sont les principales campagnes de l'association ? Autant de questions pour lesquelles vous trouverez des réponses à proposer à celles et ceux qui souhaitent s'engager !



Recevez gratuitement la plaquette de présentation :  
→ [contact@agirpourenvironnement.org](mailto:contact@agirpourenvironnement.org)

## AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

97, rue Pelleport • 75020 Paris  
Tél. : 01 40 31 02 37  
Télécopie : 01 40 31 02 39  
Courriel : [contact@agirpourenvironnement.org](mailto:contact@agirpourenvironnement.org)  
Site internet : [www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org)

La Lettre d'Agir pour l'Environnement N° 14  
Rédaction : Dominique Bernard, Stéphen Kerckhove et Laure Guillot  
Bulletin trimestriel édité à 10 000 ex. N° ISSN : 1624-7612  
Édité par Agir pour l'Environnement, association loi 1901  
Imprimé par Presse Pluriel : 19, rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris  
Prix au numéro : 2 €  
Abonnement annuel (4 numéros par an) : 5 €

# Le compte est bon !

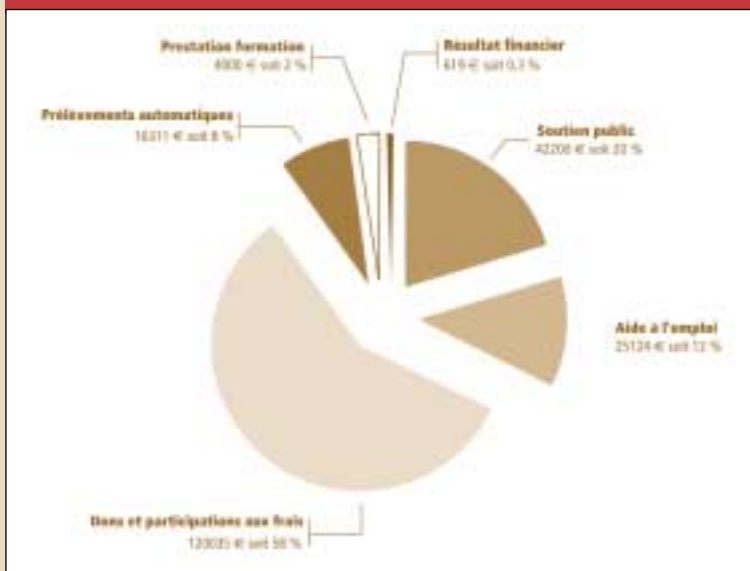
PIERRE SERNE, Trésorier

Après une année 2003 déficitaire, les comptes 2004 sortent du rouge : l'équilibre est rétabli ; il dépend essentiellement de l'engagement des milliers de donateurs qui ont contribué financièrement à la vie de l'association. En hausse sensible, les prélèvements mensuels permettent à l'association d'assurer sa pérennité en maintenant des entrées financières régulières. La diffusion du matériel d'Agir pour l'Environnement (documents de campagne, enveloppes, autocollants, dossiers et livrets) permet également à l'association d'équilibrer son budget.

Concernant la partie « dépenses », les frais généraux sont réduits au strict minimum. La quasi-totalité des fonds engagés par l'association est destinée à la mobilisation citoyenne (impression et envoi des campagnes et Lettre d'Agir pour l'Environnement, paiement des salaires...).

Grâce à vous tous, Agir pour l'Environnement maintient un autofinancement exceptionnel, critère essentiel au maintien de notre indépendance d'action. Nous vous remercions donc pour votre soutien, qui vous ouvre droit à une déduction fiscale de 60% de la somme versée, que ce soit en une seule fois ou par versements mensuels.

## Récapitulatif des recettes 2004



## Récapitulatif des dépenses 2004

